



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24/06/2025
A 18H30

L'an deux mil vingt-cinq, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'annexe de la mairie, sous la présidence du Maire Ludovic POCHON

Présents :

1. M. POCHON Ludovic
2. M. GEHIN Xavier
3. M. HENRION Frédéric
4. M. LAGRUTTA Nicolas
5. M. MOURLET Thibaut
6. Mme OTHELET Myriam's
7. Mme PECHEUX Aurore
8. M. PRUVOST Jean-Claude,

Excusés :

9. M. HURLAIN Francis
10. Mme VAROQUIER Blandine donne procuration à M. LAGRUTTA Nicolas
11. Mme SAUPIQUE Marie-Agnès donne procuration à Mme PECHEUX Aurore

Absent :

12. M. HURLAIN Jérémy
13. Mme FICHAUX Magali

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du/de la secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 31/03/2025
3. Travaux salle de la Biesme suite acte de vandalisme (**délibération**)
4. Travaux bâtiment communal chemin du Roy suite à l'incendie (**Délibération**)
5. Aménagement chemin du Roy (**délibération**)
6. Aménagement terrain de jeux et plusieurs points sur la commune (**délibération**)
7. Plan de financement de la requalification de la traversée (**délibération**)
8. Evolution SIEVB
9. Points sur les travaux logements rue de la verrerie
10. Questions diverses

14. **Désignation du secrétaire de séance** : M. GEHIN Xavier a été désigné(e) secrétaire de séance

~~~~~

1. **Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 31/03/2025**

**POUR A L'UNANIMITÉ**

~~~~~

2. Travaux bâtiment communal chemin du Roy suite à l'incendie

Monsieur le Maire rappelle l'assemblée que suite au vandalisme de la salle de la Biesme et des vestiaires foot, il convient de réparer les dégâts occasionnés. Il expose les deux options qui sont proposées par l'assurance :

Option 1		Option 2
NATURE TRAVAUX	ETS SKYINLAB	ETS THOMAS
Réparation porte d'entrée	1.684,20 €	
Changement porte d'entrée		9.718,87 €
Bloc porte coupe-feu	2.016,00 €	2.016,00 €
Double vitrage	492,00 €	492,00 €
Volet	550,80 €	550,80 €
Dépose et pose	1.560,00 €	1.560,00 €
Déchetterie	144,00 €	144,00 €
TOTAL	6.447,00 €	14.481,67 €
PRISE EN CHARGE ASSURANCE	5.487,00 €	5.487,00 €
RESTE A CHARGE COMMUNE	960,00 €	8.994,67 €

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, le Conseil Municipal, adopte l'option 1 et autorise M. le Maire à signer les devis correspondants

~~~~~

## **3. Placement remboursement assurance**

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que suite à la décision prise concernant la non reconstruction du garage chemin du Roy, la commune a possibilité de placer la somme d'argent octroyée par l'assurance le temps de la réalisation des travaux de réhabilitation. Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, le Conseil Municipal, accepte la proposition ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

~~~~~

4. Aménagement chemin du Roy

Monsieur le Maire rappelle l'assemblée que suite à l'incendie du garage chemin du Roy en septembre 2024, l'assurance nous propose deux possibilités :

NATURE TRAVAUX	RECONSTRUCTION	FORFAIT NON RECONSTRUCTION
Déblayement	5.940,00 €	5.940,00 €
Maçonnerie	25.407,25 €	0,00 €
Menuiserie	7.642,08 €	0,00 €
Façade enduit	2.880,00 €	0,00 €
Electricité	3.912,00 €	0,00 €
Placo et peinture	11.622,00 €	11.622,00 €
Couverture école	25.943,99 €	25.943,99 €
Couverture garage	24.170,41 €	0,00 €
Bardage et plancher	29.848,08 €	21.870,60 €
TOTAL	137.365,81 €	65.376,59 €
MISE HORS D'EAU	5.000,00 €	5.000,00 €
PRISE EN CHARGE ASSURANCE	139.420,00 €	105.000,00 €
RESTE A CHARGE COMMUNE	2.945,81 €	- 34.623,41 €

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, le Conseil Municipal, adopte pour la non reconstruction et autorise Monsieur le Maire à signer les devis correspondants.

~~~~~

## **5. Aménagement chemin du Roy**

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il a été constaté et remonté par des riverains une pratique excessive de la vitesse de certains véhicules Chemin du Roy, entrée et sortie des Senades.

Afin de limiter cette dernière, différents aménagements sont proposés de part et d'autre de la rue :

- Marquage au sol et pose de balises
- Mise en place de panneaux stop

Le coût de ces travaux étant de 5.211,30 € H.T suivant le devis de l'entreprise Lorraine Marquage Signalisation.

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, le Conseil Municipal, accepte la proposition ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise Lorraine Marquage Signalisation.



## **6. Aménagement terrain de jeux et plusieurs points sur la commune**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que le grillage entourant l'aire de jeux a dû être démonté car il était très fortement abîmé. Par conséquent il conviendrait de le remplacer par des barrières plus solides afin de sécuriser à nouveau le site souvent occupé par de jeunes enfants.

Il fait remarquer qu'il faudrait installer plusieurs poubelles à différents endroits de la commune ainsi que d'autres mobiliers urbains.

Après présentation des divers devis par le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, décide d'opter pour les achats suivants :

### Entreprise DISCOUNT :

- Barrières de protection pour le terrain de jeux pour un montant total de 2.874 € H.T
- 10 poubelles au prix unitaire de 304 € H.T

### Entreprise ACO :

- 2 banquettes d'une valeur unitaire 664 € H.T
- Caches conteneurs (310 € le ml H.T) soit au total 837 € H.T

### Entreprise REPLACE

- 1 table de pique-nique accès PMR au prix unitaire de 633 € H.T



## 7. Plan de financement de la requalification de la traversée

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération 01/2025 du 24/02/2025 l'autorisant à faire des demandes de subventions auprès de différents organismes. Il informe les membres du Conseil Municipal que les retours suivants lui sont parvenus :

- DETR 35 % au lieu de 40 % initialement prévu
- RÉGION 109.086 € AU LIEU DE 200.000 € prévu

Et que nous sommes toujours en attente de réponses pour les autres organismes.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, après, à l'unanimité, valide le nouveau plan de financement ci-dessous :

| RESSOURCES PRÉVISIONNELLES DE L'OPÉRATION           |                           |           |                |         |
|-----------------------------------------------------|---------------------------|-----------|----------------|---------|
| Financements                                        | A préciser le cas échéant | Sollicité | Montant H.T    | Taux    |
| DETR                                                | 1.346.486,00 €            | 35 %      | 471.270,10 €   | 35.00 % |
| CONSEIL REGIONAL                                    |                           | 15 %      | 109.086,00 €   | 8,10 %  |
| CONSEIL DEPARTEMENTAL                               |                           | 5 %       | 33.338,50 €    | 2.48 %  |
| EPCI                                                |                           | 0.15 %    | 1.000,00 €     | 0.07 %  |
| AGENCE SEINE NORMANDIE                              |                           | 5 %       | 33.338,50 €    | 2.48 %  |
| SOUS TOTAL AIDES PUBLIQUES/ TAUX FINANCEMENT PUBLIC |                           |           | 648.033,10 €   | 48,13 % |
| PART DE LA COLLECTIVITE                             | FONDS PROPRES             |           | 390.923,00 €   |         |
|                                                     | EMPRUNT                   |           | 307.529,90 €   |         |
| PARTICIPATION DU MAÎTRE D'OUVRAGE                   |                           |           | 698.452,90 €   | 51,87 % |
| TOTAL DES RESSOURCES PRÉVISIONNELLES H. T           |                           |           | 1.346.486,00 € |         |

~~~~~

8. Evolution SIEVB

Une loi imposait au CODECOM de reprendre la compétence « eau » au 1^{er} janvier 2026 mais cette loi a été abrogée.

Le SIEVB a le choix de rester tel qu'il est ou de se rattacher à la Codecom Argonne Meuse

~~~~~

## 9. Points sur les travaux logements rue de la verrerie

| POSTES                            | COÛTS               | SUBVENTIONS  |                    |
|-----------------------------------|---------------------|--------------|--------------------|
| Isolation                         | 22.082,00 €         | Fond Vert    | 39.000,00 €        |
| Chauffage et VMC                  | 27.369,00 €         | DETR         | 32.436,00 €        |
| Menuiserie                        | 49.250,44 €         | GIP          | 6.988,00 €         |
| MO                                | 9.829,00 €          |              |                    |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>108.530,44 €</b> | <b>TOTAL</b> | <b>78.424,00 €</b> |
| <b>RESTE A CHARGE 30.106,44 €</b> |                     |              |                    |

~~~~~

10. Questions diverses :

Des résidences ont été impactées par l'orage du 15/06/2025

Séance levée à 20H15